



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Conseil des Commissaires

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2010
Volume 12 - numéro 7

Procès-verbal de la séance d'**ajournement** du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 2 février 2010 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Louise Cassinat, Chantal Desjardins, Marie-Jeanne Lebel, Anne-Marie Morin, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Isabelle Bergeron et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Serge Pelletier, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, Christian Ouellet, directeur des Services éducatifs, et Vincent Pelletier, conseiller en gestion de personnel.

Sont absents : Mesdames Anne Basque, Lucie Bossé, Louise Malenfant, Ghislaine Saint-Jean et monsieur France Dubé, commissaires.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Cassistat, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Nomination d'un-e secrétaire d'assemblée
- 5.0 Direction générale
 - 5.1 Adoption :
 - Actes d'établissement 2010-2011
 - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2010-2013
 - Politique sur les critères d'inscription et règles de répartition des élèves 2010-2011
- 6.0 Varia
- 7.0 Période de questions
- 8.0 Prochaine séance
- 9.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-463-CC)

NOMINATION D'UN-E SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

En l'absence de la secrétaire générale, les membres doivent nommer un-e secrétaire d'assemblée.

CONSIDÉRANT l'absence de la secrétaire générale, madame Catherine Boulay;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Morin, et résolu :

DE nommer monsieur Vincent Pelletier, conseiller en gestion de personnel, pour agir à titre de secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-464-CC)

ADOPTION

- Actes d'établissement 2010-2011
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2010-2013
- Politique sur les critères d'inscription et règles de répartition des élèves 2010-2011

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, et le directeur des Services éducatifs, monsieur Christian Ouellet, passent en revue les différents changements et l'ensemble des commentaires acheminés par les conseils d'établissement sur les Actes d'établissement 2010-2011, le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2010-2013 et la Politique sur les critères d'inscription et règles de répartition des élèves dans les écoles 2010-2011.

De plus, on convient d'attendre la décision du conseil d'établissement de l'École du JALL, au mois d'août 2010, pour déterminer si l'on dispensera ou non le préscolaire à l'École Clair-Matin de Lejeune et, dans l'éventualité où la décision irait dans ce sens, l'acte d'établissement sera corrigé en conséquence.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT le processus de consultation réalisé ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

D'adopter les Actes d'établissement 2010-2011 ; le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2010-2013 et la Politique sur les critères d'inscription et règles de répartition des élèves dans les écoles 2010-2011 présentés séance tenante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-465-CC)

VARIA

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 16 février 2010 à 20 h au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-466-CC)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Monsieur Vincent Pelletier, secrétaire d'assemblée